

Le 21 mars 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-100

Numérique

FABLAB
de Roannais Agglomération

Charte d'utilisation
des locaux, des équipements
et des services

Abrogation de la DP 2019-296
du 1^{er} août 2019

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	
Publié	

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « numérique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver, modifier et appliquer les règlements et tout autre document relatif à l'occupation du patrimoine de Roannais Agglomération, hors conditions tarifaires ;

Vu la décision du Président du 1^{er} août 2019 approuvant le règlement / la charte d'utilisation des locaux, des équipements et des services du Fablab porté par Roannais Agglomération ;

Considérant que Roannais Agglomération gère le Fablab, situé 7 place des Minimés à Roanne ;

Considérant que le Fablab est un lieu d'innovation qui met à disposition des machines à commande numérique pour apprendre à fabriquer soi-même et à partager des savoirs avec d'autres utilisateurs ;

Considérant que pour le bon fonctionnement de cet équipement, la mise en place d'un règlement / d'une charte est nécessaire ;

Considérant que les conditions d'utilisation du service ont évolué et que des modifications doivent être apportées ;

Considérant que la décision du Président n° DP 2019-296 du 1^{er} août 2019, approuvant le règlement / la charte d'utilisation du Fablab doit être abrogée ;

DECIDE

- D'abroger la décision du Président n° DP 2019-296 du 1^{er} août 2019 portant sur le même objet ;
- D'approuver la nouvelle charte d'utilisation du Fablab ;
- De préciser que cette charte prend effet à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Par délégation du conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN,
Maire de Roanne